

Les subsides

Écoutez bien cette question de mon collègue d'Algoma, madame la Présidente. Il demande quand le gouvernement va adopter un projet de loi pour renverser la décision de la Commission fédérale de réglementation de l'énergie des États-Unis. Autrement dit, un organisme de réglementation du transport du gaz naturel aux États-Unis empêche les producteurs de gaz naturel de l'Ouest et d'ailleurs de répercuter leurs coûts de transport sur les clients américains, et ce faisant, cet organisme américain empêche, ce que nous admettons d'ailleurs, sur la compétence de notre propre commission de réglementation.

Quand donc l'opposition comprendra-t-elle que nous avons présenté maintes instances au gouvernement fédéral américain et que nous encourageons également les producteurs de l'Ouest à traduire cette Commission fédérale de réglementation de l'énergie des États-Unis devant les tribunaux américains? Si je ne m'abuse, une procédure est déjà engagée dans ce dossier. Quand l'opposition comprendra-t-elle que les consommateurs et les acheteurs américains sont concernés au même titre que nous car ils considèrent que cette décision affaiblit la position des États-Unis sur le marché international?

Toujours selon le député, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources aurait dit que l'énergie n'était pas productrice d'emplois. Le député ne voudrait certainement pas laisser croire à ses collègues que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) aurait déclaré que l'énergie ne devrait pas être traitée comme un domaine de création d'emplois. Il s'agit d'une priorité nationale, et il n'est pas question de lancer des projets à la seule fin de créer des emplois. Je pense que c'est tout à fait sensé.

• (1600)

Je tiens à répéter une fois de plus ce que j'ai déjà dit au sujet des investissements dans l'ouest du pays . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député souhaite peut-être permettre au député d'Algoma (M. Foster) de répondre à certaines de ses questions. La moitié de la période de dix minutes réservée aux questions et observations est déjà écoulée.

M. Foster: Madame la Présidente . . .

M. Shields: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Sauf erreur, il est clair que le Règlement prévoit que cette période peut être utilisée pour poser des questions et formuler des observations. Étant donné que j'avais la parole, je pensais pouvoir poser ma dernière question, qui était fort brève.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Selon moi, le député comprend sans aucun doute que tout à l'heure, alors qu'il restait six minutes pour la période réservée aux questions et observations, il a gardé la parole jusqu'à la fin. En toute justice, à ce stade-ci, maintenant que plus de la moitié de la période réservée aux questions et observations est déjà écoulée, je crois qu'il ne serait que juste de permettre au député d'Algoma de répondre à certaines des questions soulevées.

M. Foster: Madame la Présidente, j'ai été heureux de voir que le secrétaire parlementaire n'assumait pas toute la responsabilité pour cette débâcle en ce qui a trait à la décision de l'agence de réglementation américaine. L'automne dernier, lorsque le gouvernement a refusé de venir en aide à la société Syncrude, le secrétaire parlementaire a été pris comme bouc émissaire et il a accepté de porter le chapeau. La même chose ne s'est pas répétée aujourd'hui. Cependant, le gouvernement a prétendu qu'il était impuissant et qu'il ne pouvait pas faire grand-chose. Le premier ministre a écrit une lettre désespérée quelques heures seulement avant de se rendre à Red Deer où il est allé dire aux intéressés, devant les caméras de télévision, qu'il avait écrit au président des États-Unis afin de lui demander d'agir au sujet de cette décision imminente de la FERC.

Selon moi, il importe que le secrétaire parlementaire se rappelle que nous sommes un pays souverain. Nous pouvons adopter des lois au sujet de l'Office national de l'énergie ou d'autres lois applicables aux producteurs canadiens de gaz naturel.

M. Shields: Comme la politique énergétique nationale.

M. Foster: J'imagine que le député croit dans l'Office national de l'énergie qui a compétence en matière de prix.

A peine quelques semaines après que le gouvernement eut renoncé au mécanisme d'établissement des prix à la frontière, la *Federal Energy Regulatory Commission* a décidé d'interdire une bonne partie des frais de transport, prévus dans l'entente qui avait été conclue. Je suis sûr que le gouvernement ne s'est même pas encore renseigné sur la possibilité de légiférer, en vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie, afin de renforcer notre position, étant donné que le manque à gagner de 400 millions de dollars annule en quelque sorte les crédits destinés à la prospection et à la mise en valeur à propos desquels le gouvernement a fait tant de bruit. Il s'est engagé à instaurer, à ce titre, un programme d'aide qui devait coûter 350 millions de dollars. C'était après que le premier ministre de l'Alberta eut menacé de scinder le parti en une aile fédérale et provinciale. Le parti aurait alors été divisé en trois, puisque certains de ses membres, à Vancouver, sont en train de former un nouveau parti politique. Il y aurait eu cette organisation, de même qu'un parti conservateur provincial et un autre, fédéral . . .

M. Shields: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Mon collègue s'est sensiblement écarté de la question énergétique. Il parle maintenant de partis politiques. S'il a l'intention de répondre à la question, qu'il le fasse. Qu'il ne gaspille pas le temps de la Chambre.

M. Foster: Madame la Présidente, j'ai simplement signalé que le programme de prospection et de mise en valeur, réclamé l'automne dernier, n'a finalement été établi qu'après que le premier ministre de l'Alberta eut menacé de former une aile provinciale distincte du parti conservateur fédéral.